

«J'ACCUSE...!»

Émile Zola

CORRIGÉS

**JE
DÉCOUVRE**

PAGE
3

J'ANALYSE

PAGE
7

**LES
RÉPONSES**

**PROLONGE-
MENTS**

PAGE
19

JE DÉCOUVRE



Émile Zola raconté par Alexandrine Zola

4



Retour dans le passé : le lecteur
contemporain de «J'accuse...!»

4



Les mots ont une histoire

5



Dernières observations avant l'analyse :
l'histoire de l'affaire Dreyfus

6

Émile Zola raconté par Alexandrine Zola (p. 34-35)

Le vrai/faux

- Émile Zola est originaire d'Aix-en-Provence. **VRAI.**
- Zola fut le chef de file du mouvement romantique. **FAUX.**
- Les Rougon-Macquart est une suite de vingt romans écrits par Zola. **VRAI.**

Retour dans le passé : le lecteur contemporain de « J'accuse...! » (p. 36-37)

Le vrai/faux

- Le prestige de l'armée française s'accroît avec sa victoire sur la Prusse en 1870. **FAUX.**
- L'antisémitisme connaît un nouvel essor à la fin du XIX^e siècle. **VRAI.**
- Zola n'avait jamais écrit d'articles de journaux avant « J'accuse...! » **FAUX.**

Les mots ont une histoire (p. 42-47)

1. LES CHAMPS LEXICAUX

1.

Gloire	Saleté
« gloire » ; « étoile » ; « rayonnant » ; « apothéose » ; « triomphe » ; « couronnera » ; « règne »	« ineffaçable » ; « taches » ; « tache de boue » ; « souillure »

- Ces mots sont utilisés ici au sens figuré, puisqu'il n'est pas question de taches réelles et visibles, mais de taches morales. Zola parle de la honte que représente pour la France la condamnation de Dreyfus et l'acquittement d'Esterhazy.
- Zola met cette expression entre guillemets car il ne s'agit pas de son opinion sur Dreyfus, mais de l'expression qu'utilisent les antidreyfusards antisémites. Il utilise donc les guillemets pour bien montrer qu'il s'agit d'une citation, et non de ses propres mots. Au contraire, Zola considère Dreyfus comme un innocent persécuté, au caractère honorable et respectable.
- La « jésuitière » désigne, comme on l'a vu, l'état-major. Zola utilise la métaphore du « coup de balai » pour dire que le gouvernement devrait nettoyer l'armée, autrement dit se débarrasser des officiers qui déshonorent la République et n'en respectent pas les valeurs.

2. LA FORMATION DES MOTS

1. Le suffixe -isme

On pourrait citer : « christianisme », « socialisme », « romantisme », « idéalisme »... On peut aussi trouver deux exemples de mots ainsi formés dans le texte de Zola : « spiritisme », qui est la croyance dans l'existence des esprits et dans la possibilité de communiquer avec eux (du latin *spiritus*, « esprit ») ou encore « occultisme », qui est la croyance dans les sciences occultes (du latin *occultus*, « caché »).

2. Les mots composés : « lèse-humanité » et « lèse-justice »

« Léser » signifie « causer du tort » ou « blesser ». Le verbe est couramment utilisé dans l'expression « crime de lèse-majesté », qui désigne une atteinte à la majesté du souverain (attaque contre sa personne ou ce qu'il représente).

3. SYNONYMES ET ANTONYMES

	Synonyme	Antonyme
Accuser	Dénoncer	Défendre
Iniquité	Injustice	Équité
Néfastes	Nuisible	Bienfaisant
Respect	Estime	Mépris

Dernières observations avant l'analyse : l'histoire de l'affaire Dreyfus (p. 48-51)

1. Le procès Dreyfus (1894-1895)

1. Ce bordereau a été trouvé par une espionne dans une corbeille à papier de l'ambassade d'Allemagne à Paris.
2. C'est un agent double. Les services de contre-espionnage luttent contre les espions ennemis.

2. Le procès Esterhazy (1896-1897)

1. Le lieutenant-colonel Picquart, chef du bureau de renseignements militaires, a le premier des soupçons sur Esterhazy lorsqu'il compare son écriture à celle du bordereau.
2. On appelle ainsi le service des renseignements.

3. Le procès Zola (1898)

1. Zola a été jugé coupable et condamné à un an de prison et 3 000 francs d'amende, mais il a réussi à faire parler de l'affaire Dreyfus et à attirer de nouveaux soutiens pour la révision du procès.
2. L'avocat de la défense défend l'accusé, et l'avocat plaidant soutient l'accusation.
3. Un témoin « appelé à la barre » est en fait convoqué au tribunal pour livrer son témoignage.

4. La réhabilitation de Dreyfus (1899-1906)

1. C'est un tribunal militaire : une assemblée d'officiers réunis pour prendre une décision importante.
2. Dreyfus est à nouveau jugé coupable à Rennes, mais « avec circonstances atténuantes », ce qui montre la gêne du conseil de guerre, qui condamne Dreyfus sans conviction. Cette condamnation est annulée en 1906 par la cour de Cassation.
3. Il veut que son innocence soit publiquement reconnue.

J'ANALYSE



Cherchez l'intrus

8



Au cœur de la phrase

9



La construction du texte

10



Caractérisation des personnages

11



**Les intentions de l'auteur :
relancer l'affaire Dreyfus**

12



**Quelle vision de la société
dans «J'accuse...!»?**

13



Résumons!

14



Exercices

15



Jeu de lettres

18

Cherchez l'intrus (p. 54-55)

1. Victor Hugo.
2. Juste après sa propre condamnation.
3. De désertion.
4. À l'ambassade de France en Allemagne.
5. À l'île de Sainte-Hélène (l'île du Diable se trouvant en Guyane).
6. Esterhazy a été injustement accusé du crime commis par Dreyfus.
7. Il a défendu Esterhazy.
8. Le lieutenant-colonel Picquart.
9. La France a peur.
10. L'entrée de Zola à l'académie française.

Au cœur de la phrase (p. 56-58)

1. L'exclamation

1. a) Le désespoir.
b) L'horreur.
c) Le défi.
2. Une longue suite de phrases exclamatives (avec une phrase interrogative) exprime la colère et l'indignation de Zola contre le comportement des bureaux de guerre. Elle commence à « Quel coup de balai » et se termine à « sous le prétexte menteur et sacrilège de la raison d'État ! » (p. 20-21).

2. L'anaphore

1. Zola met ainsi l'accent sur le propos principal du texte, qui est de mettre nommément en accusation les responsables du scandale de l'affaire Dreyfus. Il s'engage personnellement dans une attaque frontale qui est propre à impressionner le public par son audace, tout en forçant les accusés à réagir.
2. L'avant-dernière partie contient, en effet, une anaphore consistant dans la répétition de « C'est un crime » (six occurrences dans le même paragraphe). D'une certaine manière, cette anaphore annonce celle de « J'accuse », qui en est la conséquence.

3. Le superlatif

1. Dans l'expression « il est plus coupable qu'eux », l'adjectif « coupable » est à la forme comparative, et non superlative (qui serait « il est le plus coupable »).
2. – de la façon la plus inattendue et la plus outrageante,
– une enquête de la plus monstrueuse partialité.

4. Les tournures emphatiques

1. a) Puisqu'ils ont osé, j'oserai aussi.
b) Je dirai la vérité.
c) Ah ! cette première affaire est un cauchemar.
d) Le commandant Esterhazy apparaît ici.
e) On va jusqu'à dire qu'il est le faussaire.
2. a) C'est lui qui a inventé Dreyfus.
b) C'est aujourd'hui seulement que l'affaire commence.
c) C'est volontairement que je m'expose.

La construction du texte (p. 59-61)

1. L'exorde

1. Cette partie va des premiers mots à « le premier magistrat du pays ».
2. « Un conseil de guerre vient, par ordre, d'oser acquitter un Esterhazy, soufflet suprême à toute vérité, à toute justice. » Les deux valeurs qui sont attaquées sont la vérité et la justice, auxquelles Zola fera constamment référence dans la suite du texte.
3. L'auteur cherche à s'attirer la sympathie de son destinataire, Félix Faure, en le flattant sur ses qualités morales et sur la gloire de sa présidence : « le bienveillant accueil que vous m'avez fait », « votre juste gloire », « votre étoile », « vous avez conquis les cœurs », « vous êtes rayonnant », « votre honneur ».
4. Les motivations que présente Zola sont de défendre la vérité et la justice. Son action paraît louable, car elle est le résultat de sa « révolte d'honnête homme », qui ne peut laisser punir un innocent.

2. La narration

1. Cette partie va de « La vérité d'abord » jusqu'à « Puis on a convoqué le conseil de guerre ».
2. Le premier épisode est celui du procès et de la condamnation de Dreyfus. Le deuxième est celui du procès et de l'acquiescement d'Esterhazy.
3. Du Paty de Clam est un « homme néfaste » et le principal responsable de la condamnation de Dreyfus, qu'il a persécuté par une enquête menée uniquement dans le but de prouver sa culpabilité, en dépit des preuves du contraire.
4. Picquart est celui qui le premier a découvert la culpabilité d'Esterhazy, et qui a « rempli son devoir d'honnête homme » en cherchant à convaincre sa hiérarchie.

3. La confirmation

1. Cette partie va de « Comment a-t-on pu espérer » à « le plus retentissant des désastres ».
2. Zola cherche à expliquer pourquoi le deuxième conseil de guerre a pu innocenter Esterhazy malgré les preuves de sa culpabilité.
3. Selon Zola, les militaires ont simplement suivi l'avis du chef, par pur principe d'obéissance. Plus généralement, l'état-major a refusé de reconnaître ses fautes sur le premier conseil de guerre, ce qui aurait été inévitable si Esterhazy avait été reconnu comme le vrai coupable.

4. La péroraison

1. Cette partie va de « Mais cette lettre est longue » à la fin.
2. Zola conclut en se donnant le rôle d'accusateur, avec la longue liste des accusés et des motifs d'accusation.
3. L'écrivain s'attend à une réponse judiciaire : un procès en diffamation. C'est précisément ce qu'il cherche à provoquer.
4. La dernière phrase est une formule de politesse, par laquelle on termine habituellement une lettre avant de la signer.

Caractérisation des personnages (p. 62-64)

1

	Auteur de la lettre	Destinataire de la lettre	Innocent condamné	Coupable acquitté	Autres personnes impliquées dans l'affaire	
					Contre Dreyfus	Pour Dreyfus
Scheurer-Kestner						X
Félix Faure		X				
du Paty de Clam					X	
Zola	X					
Alfred Dreyfus			X			
Picquart						X
Esterhazy				X		

2 Du Paty de Clam

1. Pour Zola, cet officier a eu un rôle central dans l'affaire, qui n'existerait pas sans lui : « c'est lui qui a inventé Dreyfus, l'affaire devient son affaire ». Zola lui attribue dès le départ la volonté déterminée de prouver à tous la culpabilité de Dreyfus.
2. Du Paty de Clam prend l'image d'un être au comportement irrationnel et manipulateur : « hypnotise », « occultisme », « spiritisme ». Dans l'énumération qui termine l'extrait, Zola met en avant le traitement à la fois cruel et fou qu'il inflige à Dreyfus.
3. Les trois autres personnages, quoique ayant un rang supérieur à du Paty de Clam, sont présentés comme moins responsables que lui. Zola donne d'eux l'image de personnages faibles. Le ministre Mercier manque d'intelligence ; le chef d'état-major de Boisdeffre est dominé par ses préjugés religieux ; le sous-chef d'état-major Gonse manque de conscience morale.

3 Picquart

1. L'honnêteté de Picquart est soulignée par les mots suivants : « l'honnête homme », « l'honneur même », « un homme à la vie sans tache ».
2. Certains accusent Picquart d'être au service du « syndicat juif », et donc d'avoir falsifié un document pour accuser Esterhazy. Zola montre l'absurdité de cette accusation, puisqu'il était antisémite (ce préjugé était très répandu dans les rangs de l'armée à cette époque). C'est donc par pure honnêteté et respect de la vérité que Picquart accuse Esterhazy et soutient Dreyfus.
3. Cette expression vise Esterhazy, que Zola présente toujours comme criminel impuni, par opposition à Picquart (et Dreyfus), honnête homme persécuté.

Les intentions de l'auteur : relancer l'affaire Dreyfus (p. 65-67)

1. Une arme : la lettre ouverte

On relève au début l'apostrophe au destinataire (« Monsieur le Président »), ainsi que l'énonciation à la première et à la deuxième personne (« Me permettez-vous »). À la fin du texte, on trouve les marques habituelles d'une lettre : une formule de politesse, suivie de la signature.

2. Informer le public

C'est dans les deuxième et troisième parties de sa lettre qu'il expose les faits : d'abord ceux concernant le procès Dreyfus (« La vérité d'abord sur le procès et sur la condamnation de Dreyfus »), puis ceux concernant le procès Esterhazy (« Et nous arrivons à l'affaire Esterhazy »).

3. Choquer les lecteurs

« Quand on enferme la vérité sous terre, elle s'y amasse, elle y prend une force telle d'explosion que, le jour où elle éclate, elle fait tout sauter avec elle. »

« Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice. »

4. Provoquer la révision du procès Dreyfus

« En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose. [...] Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour! »

Quelle vision de la société dans « J'accuse... ! » ? (p. 68-69)

1. Le rôle de l'armée

1. Reconnaître la culpabilité d'Esterhazy serait remettre en cause la décision du conseil de guerre qui a condamné Dreyfus, ce que l'état-major et le ministre de la Guerre ne peuvent admettre, car cela discréditerait l'armée. Selon Zola, le deuxième conseil de guerre suit le raisonnement suivant : « Dreyfus a été condamné pour crime de trahison par un conseil de guerre ; il est donc coupable, et nous, conseil de guerre, nous ne pouvons le déclarer innocent : or nous savons que reconnaître la culpabilité d'Esterhazy, ce serait proclamer l'innocence de Dreyfus. » Esterhazy est acquitté pour empêcher une révision du procès Dreyfus.
2. Le sabre représente l'armée, le goupillon l'Église.

2. Une société « en décomposition »

Dans plusieurs passages du texte, Zola annonce le rétablissement de la vérité et de la justice : « On les retrouvera prochainement tous deux devant la justice civile » ; « l'histoire dont les brûlantes pages seront un jour écrites tout au long » ; « lorsque toute la science est au travail pour l'œuvre prochaine de vérité et de justice » ; « ce crime soulèvera la conscience universelle » ; « un devoir d'homme, auquel vous songerez, et que vous remplirez » ; « On verra bien si l'on ne vient pas de préparer, pour plus tard, le plus retentissant des désastres ».

Résumons ! (p. 70)

Monsieur le **Président**,

C'est à vous que je m'adresse pour dénoncer la **souillure** que représente l'affaire Dreyfus pour votre glorieuse présidence.

Tout d'abord, la condamnation du capitaine Dreyfus a été le résultat des manœuvres criminelles du colonel **du Paty de Clam** qui a mené la première enquête, en persécutant un jeune officier innocent, en cherchant à lui attribuer de toute force le fameux **bordereau**. Mais l'acte d'accusation reposait sur des arguments douteux et sur des expertises graphologiques discutables. Alors, pour forcer la conviction des juges du conseil de guerre, mené à huis clos, on leur a présenté une pièce secrète dont je conteste la valeur.

Ensuite, trois ans plus tard, l'honnête lieutenant-colonel **Picquart**, nouveau chef du service de renseignement, a clairement établi la culpabilité d'**Esterhazy** et en a averti ses supérieurs hiérarchiques. Mais voilà que, pour protéger l'**armée**, l'état-major et le ministre de la Guerre, avec la contribution d'une **presse** antisémite immonde, viennent en aide au coupable, et le font acquitter ! Ainsi, le deuxième **conseil de guerre** s'est rendu criminel en ne voulant pas corriger les erreurs du premier.

Mais cette suite de crimes n'empêchera pas la vérité d'éclater, et elle ne le fera pas sans un violent retentissement. J'accuse donc ces militaires et tous les responsables mêlés à ce scandale d'avoir agi contre la loi, la **justice** et l'humanité. J'accuse le premier conseil de guerre d'avoir condamné illégalement l'accusé, et le deuxième conseil de guerre d'avoir suivi des ordres en acquittant le coupable. Je suis conscient de la gravité de mon accusation, et je suis prêt à en répondre devant les tribunaux de la justice civile.

Veillez agréer, etc.

Exercices (p. 71-73)

LE FURET LECTEUR : PRÉSENTATION DU PROCÈS DREYFUS (DU DÉBUT À « QUI DÉSHONORE NOTRE ÉPOQUE »)

1. L'examen du bordereau a amené les enquêteurs à l'attribuer, à tort, à « un officier de l'état-major, et un officier de l'artillerie », comme Dreyfus. Zola explique que ce ne pouvait être, au contraire, qu'un officier de troupe.
2. Zola attribue la principale responsabilité au commandant du Paty de Clam, chargé de l'enquête sur le bordereau.
3. Ces « passions religieuses » sont à rapprocher de l'antisémitisme d'une partie de l'état-major. Une source de cet antisémitisme est à trouver dans l'éducation catholique de ces officiers (selon, notamment, le terme de « jésuitière »). Les grands journaux catholiques étaient violemment antidreyfusards.
4. Zola ridiculise les raisons invoquées pour la justification du huis clos, à savoir la gravité du crime de Dreyfus : « Un traître aurait ouvert la frontière à l'ennemi, pour conduire l'empereur allemand jusqu'à Notre-Dame, qu'on ne prendrait pas des mesures de silence et de mystère plus étroites. » Les dangers courus par la Nation par la faute de Dreyfus sont attribués par Zola aux « imaginations romanesques et démentes du commandant du Paty de Clam ».
5. Zola précise que les experts n'étaient pas d'accord sur l'attribution du bordereau à Dreyfus. Cela a entraîné la présentation d'autres « preuves » (le dossier secret).
6. Le prétexte invoqué par l'armée est ce que l'on appelle la « raison d'État » : l'intérêt supérieur de l'État nécessitait de garder secrets ces documents : « une pièce intéressant la défense nationale, que l'on ne saurait produire sans que la guerre fût déclarée demain ».

LECTURE À LA LOUPE : RÉPONSE À L'ACTE D'ACCUSATION (DE « AH ! LE NÉANT DE CETTE ACCUSATION » À « UNE SECONDE FOIS »)

1. Ce mot est répété en fin de chaque proposition de la phrase. on appelle cela une « épiphore » (contrairement à l'anaphore qui répète en début de phrases ou de membres de phrase). Zola souligne ainsi l'acharnement de l'armée contre Dreyfus et l'absurdité des accusations. Le contraste est flagrant entre l'accusation et le motif d'accusation : « Dreyfus sait plusieurs langues, crime... »
2. Le pronom indéfini « on » désigne ici, de façon mystérieuse et occulte, les responsables militaires, ceux qui trament leur complot dans l'ombre des « bureaux de guerre ». Le lecteur se sent ainsi exclu de cette catégorie et est invité à en avoir une perception suspecte.
3. Ce « nous » fait référence à la fois à Zola et à ses lecteurs. Il s'associe ici au grand public, par opposition à l'armée.
4. Zola dénonce ici le caractère secret de toute l'affaire. L'état-major de l'armée qui juge à huis clos, qui utilise des dossiers secrets, et qui s'efforce de tenir le public à distance.

LE FURET LECTEUR : PRÉSENTATION DU PROCÈS D'ESTERHAZY (DE « ET NOUS ARRIVONS » À « DES DÉSASTRES »)

1. Picquart est nommé chef du service de renseignement militaire, en remplacement de Sandherr, qui occupait ces fonctions dans les premières étapes de l'affaire Dreyfus.
2. Un premier document parvenu au service de renseignement a attiré l'attention de Picquart sur Esterhazy : il s'agit d'une « lettre-télégramme, adressée au commandant Esterhazy, par un agent d'une puis-

sance étrangère». Son enquête l'amène à comparer l'écriture d'Esterhazy et celle du bordereau attribué à Dreyfus.

3. Picquart a été considéré comme gênant dès qu'il a cherché à convaincre sa hiérarchie de l'innocence de Dreyfus. Il a été envoyé en mission loin de Paris, puis persécuté par l'état-major.
4. Esterhazy a été mis en accusation par Mathieu Dreyfus dès que son implication a été connue publiquement. Il a été acquitté par un conseil de guerre.
5. Zola considère que le premier conseil de guerre a fait une erreur, alors que le deuxième a acquitté Esterhazy en le sachant coupable.
6. Scheurer-Kestner était vice-président du Sénat. Un homme jusque-là très respecté, et qui tenta d'obtenir la révision du procès Dreyfus par des interventions politiques (auprès du parlement et du gouvernement).

LECTURE À LA LOUPE : UNE MINUTE FATIDIQUE

(DE « IL DUT Y AVOIR LÀ UNE MINUTE PSYCHOLOGIQUE » À « DES ENFANTS QU'ILS AIMENT ! »)

1. Billot était le nouveau ministre de la Guerre, au moment où la culpabilité d'Esterhazy se fit jour. Il n'était donc pas impliqué dans les débuts de l'affaire Dreyfus.
2. Zola fait référence au moment où le ministre, informé de la culpabilité d'Esterhazy, devait décider ou non de rendre publique cette vérité. Cela aurait abouti à une révision de l'affaire Dreyfus.
3. Zola souligne le fait que la décision du ministre déterminait toute la suite de l'affaire et pouvait renverser totalement la situation : « Il dut y avoir une minute psychologique pleine d'angoisse » ; « quand cette minute fut passée, il était déjà trop tard. »
4. Le ministre devait choisir entre la défense de la justice et la protection de l'armée : « minute de combat entre sa conscience et ce qu'il croyait être l'intérêt militaire ». Il a choisi la deuxième option.
5. C'est une manière de souligner l'inhumanité de personnes qui ont pourtant une part humaine et une vie de famille comme tout le monde. Leur absence de scrupules et leur insensibilité au sort de Dreyfus en paraissent d'autant plus choquantes.

LE FURET LECTEUR : LA LETTRE OUVERTE

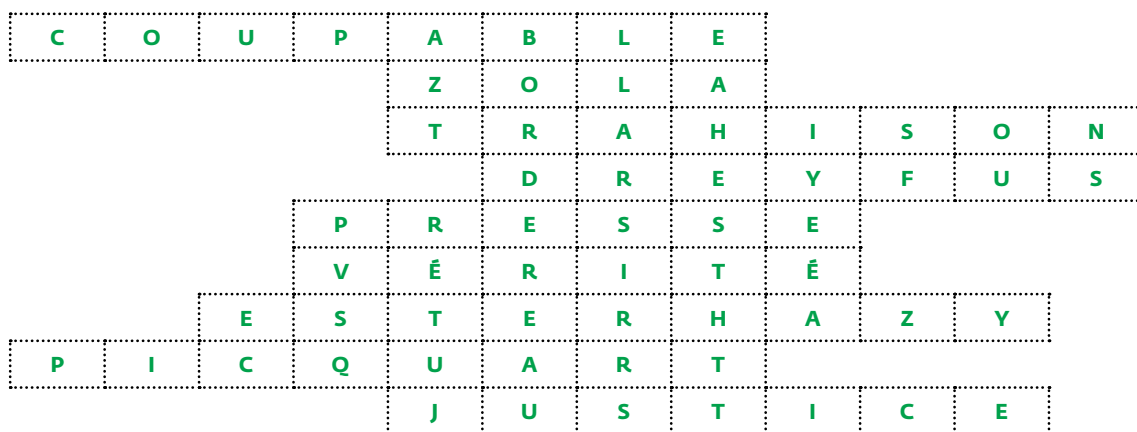
(DERNIÈRE PARTIE / PARTIE V)

1. Il s'adresse à celui qui représente l'autorité suprême et le défenseur des valeurs de la république, en tant que « premier magistrat du pays ». C'est aussi une manière d'attirer l'attention du plus grand nombre.
2. La fréquence de l'emploi de la première personne signale sa volonté de s'engager personnellement dans cette affaire, au risque de se faire attaquer en justice, ce qu'il cherche à provoquer : « j'oserai aussi, moi » ; « je la crierai, cette vérité, de toute la force de ma révolte d'honnête homme ».
3. Le style d'écriture de Zola est fortement marqué par son engagement en faveur de Dreyfus, qu'il associe à son combat pour la vérité. Cela se remarque notamment à la fréquence des termes péjoratifs ou insultants qu'il utilise pour dénoncer les coupables dans cette affaire. En voici quelques exemples : « les galonnés », « cette jésuitière », « souillure », « l'ouvrier diabolique ».
4. Zola en appelle constamment aux valeurs de justice et de vérité, qu'il associe à son combat pour la défense de l'humanité.
5. Il mentionne en effet la loi sur la presse sur les délits de diffamation. Il espère qu'elle sera utilisée contre lui pour un procès public qui relancera l'affaire.

LECTURE À LA LOUPE : UN CHAPELET D'ACCUSATIONS
(DE : «J'ACCUSE LE LIEUTENANT-COLONEL» À «UN COUPABLE»)

1. L'accusation la plus grave est portée contre du Paty de Clam, comme initiateur de l'erreur judiciaire. Les autres sont accusés de complicité. Il leur est reproché d'avoir couvert la première erreur, par partialité, faiblesse d'esprit, esprit de corps, fanatisme religieux ou calcul politique.
2. L'ironie est sensible lorsque Zola fait semblant de trouver une excuse aux experts : «à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement».
3. Il reproche aux deux conseils de guerre leur illégalité : l'un pour l'utilisation d'une pièce secrète, l'autre pour avoir obéi aux ordres de la hiérarchie et non au principe de justice.
4. Les expressions suivantes relèvent de l'hyperbole : «l'ouvrier diabolique», «les machinations les plus saugrenues et les plus coupables», «l'une des plus grandes iniquités du siècle», «la plus monstrueuse partialité», «une campagne abominable». Il s'agit de souligner le caractère scandaleux de l'affaire en accentuant la violence de la dénonciation, afin de secouer l'opinion publique.

Jeu de lettres (p. 74)



PROLONGEMENTS



**Groupement de textes : «Textes polémiques
et satiriques autour de l'affaire Dreyfus»** 20



Histoire des arts 22

Groupement de textes : «Textes polémiques et satiriques autour de l'affaire Dreyfus» (p. 88-96)

Le Traître, Dégradation d'Alfred Dreyfus

Fortuné Louis Méaulle (1844-1901)

1. On relève les expressions suivantes : « l'ignoble traître », « du criminel », « ce drôle », « le misérable », « un vaincu qui enrage », « le traître ». Ces désignations sont fortement péjoratives et traduisent le parti pris du journaliste contre celui qui est considéré comme un ignoble criminel.
2. L'attitude de Dreyfus apparaît calme et digne : « il marchait droit, d'un pas très régulier, les traits nullement altérés », « le visage point baissé ». Le journaliste y voit seulement de l'insensibilité (« nous étions plus émus que ce drôle »), de la rage, et même du défi : même lorsque Dreyfus clame légitimement son innocence, cela est interprété comme une insulte à la patrie.

Lettre à la France (1898)

Émile Zola (1840-1902)

1. Pour montrer l'erreur grotesque des experts attribuant le bordereau à Dreyfus, Zola propose de présenter les écritures à des enfants, qui verront assurément ce que les experts ne veulent pas voir. Il remarque aussi qu'Estherazy reconnaît lui-même la ressemblance de sa propre écriture avec celle du bordereau, et attribue cette ressemblance à une imitation.
2. Zola reproche à la presse de corrompre la conscience morale du peuple en répandant le mensonge et la haine. Cela est bien résumé au début du deuxième paragraphe : « Voilà donc un premier point à noter : l'opinion publique est faite en grande partie de ces mensonges, de ces histoires extraordinaires et stupides, que la presse répand chaque matin ? »

«La protestation des intellectuels» (1898)

Maurice Barrès (1862-1923)

1. Zola « était prédestiné au dreyfusisme », selon Barrès, en raison de ses origines italiennes : « cet homme n'est pas un Français ». Pour le nationaliste Barrès, Zola est toujours étranger, et ce sont ses racines italiennes, et non son amour de la vérité et de la justice, qui expliqueraient son engagement en faveur de Dreyfus.
2. Le style de Zola écrivain serait « étranger, voire antifrançais », car malgré son « éclat » et son « abondance », il serait entaché de « vulgarité », de « précipitation », de « grossièretés de manœuvre ». Barrès compare d'abord cela au style du peintre vénitien Bassano, puis aux « caricatures sales et pesantes » des journaux italiens.

L'Île des Pingouins (1908)

Anatole France (1844-1924)

1. On reconnaît Zola d'abord à la description physique (« tout en poil » fait référence à la barbe ; le lorgnon est aussi mentionné), à son statut d'écrivain, et à son engagement au service de la vérité dans l'affaire Pyrot.

2. La violence suit une évolution croissante : « regards menaçants » et « indignations muettes » ; puis « les protestations et les murmures », les insultes ; puis les agressions physiques (bousculades et projections de toutes sortes) ; enfin la poursuite aux cris de « à mort le traître ! ». La police se joint à la meute au lieu de rétablir l'ordre et protéger le citoyen en danger.
3. Cette phrase ironique souligne le contraste entre la fierté des pingouins (« enorgueillis ») et leur comportement honteux et barbare. Leur sentiment patriotique est ainsi tourné en ridicule : « sentirent alors la grandeur de la patrie ». Anatole France sous-entend au contraire que la patrie ne sort pas grandie de ce déferlement de violence.

Histoire des arts (p. 97-99)

Le Traître, Dégradation d'Alfred Dreyfus, 1895

HENRI MEYER (1844-1899)

1. On retrouve précisément l'illustration du moment où est brisée l'épée de Dreyfus, après que ses galons ont été arrachés (on les voit à terre) : « L'adjudant achevait sa besogne, dont Dreyfus semblait suivre les progrès; enfin un son métallique nous fit tous tressaillir, l'épée déshonorée avait été brisée et les tronçons en avaient été jetés sur le pavé. » Dreyfus est debout sur la gauche, face à l'adjudant qui est en train de briser l'épée.
2. L'aspect militaire et solennel est souligné par différents éléments : d'abord les uniformes, ensuite la disposition très ordonnée et réglée de tous les soldats et officiers, la pose très réglementaire de chacun (à l'exception, bien sûr, de l'adjudant qui est en action), et enfin le décor de l'École militaire avec le dôme des Invalides à l'arrière-plan (voir question 4).
3. L'attitude de Dreyfus est très droite, avec le menton haut. Le texte du *Petit Journal* y voit l'attitude d'un « vaincu qui enrage », mais cette interprétation est très partielle : c'est celle de quelqu'un qui est convaincu, à tort, de la culpabilité de Dreyfus. L'image de Dreyfus nous le montre dans une attitude plutôt digne, conforme aux règlements et à la tradition militaire.
4. Ce dôme couronne la chapelle des Invalides, hôpital militaire fondé par Louis XIV. Sous cette coupole se trouve le tombeau de Napoléon. Elle se trouve au sommet de la composition, entre Dreyfus et l'adjudant, comme un rappel de la gloire et de l'honneur militaires de la patrie. Sa couleur dorée accentue cet effet.

L'Âge du papier, 1898

FÉLIX VALLOTTON (1865-1925)

1. Le premier plan présente de dos un lecteur de l'article « J'accuse... ! » dans *L'Aurore*, ainsi qu'une table de café avec un verre dans une coupelle. On reconnaît donc une terrasse de café. Le deuxième plan montre plusieurs lecteurs de journaux attablés à la même terrasse. Enfin, le troisième plan montre les passants sur le trottoir, et parmi eux des vendeurs de journaux, reconnaissables à leur grande blouse. Celui de gauche tend un journal d'une main tout en tenant un paquet sous l'autre bras.
2. Il n'y a aucune ouverture dans l'arrière-plan : l'horizon est bouché par la foule. C'est évidemment un choix délibéré de l'artiste, et cela donne un effet de saturation : tout l'espace est comblé, rempli de monde. Bien que l'on n'ait aucune indication sur le lieu de la scène, on a l'impression d'une grande ville, très dense et très dynamique, probablement Paris.
3. Tout le monde semble occupé à lire ou à vendre des journaux dans cette image. Outre *L'Aurore*, on distingue des exemplaires d'autres journaux : *Le Temps* et *Le Journal*. Le titre de l'image fait donc référence à la diffusion massive de la presse à cette époque, à son rôle déterminant et à son influence prépondérante dans la vie publique.

Le Roi des porcs, 1899

VICTOR LENEPVEU

1. Si le corps est transformé, le visage de Zola est parfaitement reconnaissable. De même, on peut l'identifier aux quelques titres de volumes sur lesquels il est assis : *La Terre*, *Germinal*, *L'Œuvre*, *L'Assommoir*, *Nana*.
2. Beaucoup d'animaux sont traditionnellement associés à des valeurs ou à des caractères positifs ou négatifs. Le porc est généralement considéré comme une créature laide, et surtout sale et impure. C'est une représentation symbolique de l'immoralité et de l'ignominie attribuées à Zola par ses adversaires.

3. Zola tient un pot de chambre et une balayette, et on le voit en train de souiller une carte de France avec des excréments. C'est une manière grossière de l'accuser de déshonorer la France en défendant Dreyfus, ce qui est perçu comme une attaque contre l'armée, donc contre la patrie. La mention scatologique inscrite sur le pot de chambre, avec l'adjectif « international », sous-entend que Zola n'est pas un vrai Français, accusation qui était aussi souvent portée contre les Juifs.